# Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 18/09/2019 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 614 voix pour, 69 contre et 10 abstentions, une résolution approuvant la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 2/2019 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 - Renforcement de programmes clés pour la compétitivité de l'UE: Horizon 2020 et Erasmus+.

Le Parlement a pris acte du projet de budget rectificatif nº 2/2019 tel que présenté par la Commission, qui vise à doter les programmes Horizon 2020 et Erasmus+ de 100 millions d'EUR supplémentaires en crédits d'engagement et à traduire dans les faits l'accord dégagé entre le Parlement et le Conseil dans le cadre des négociations sur le budget 2019.

Pour rappel, la Commission a proposé d'allouer 80 millions d'EUR supplémentaires pour renforcer Horizon 2020 et 20 millions d'EUR supplémentaires pour consolider le budget d'Erasmus+

L'objectif du projet de budget rectificatif est :

- d'allouer au programme Horizon 2020 i) un montant supplémentaire de 34,6 millions d'EUR pour lutter contre le changement climatique, en particulier les batteries, les véhicules verts et l'écologisation de l' aviation, ii) un montant supplémentaire de 45,4 millions d'EUR afin d'augmenter les ressources en faveur des thèmes «Génération d'énergie à émissions nulles innovante pour une décarbonation complète» et «Technologies liées à l'énergie et au changement climatique»;

- de renforcer les principales activités de mobilité du programme Erasmus+, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'en faveur des centres d'excellence professionnelle et de renforcer les universités européennes en vue de promouvoir l'excellence, l'innovation et l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Europe.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire de renforcer les crédits de paiement pour Horizon 2020 d'ici la fin de l' année 2019, le Parlement a fait remarquer que les crédits d'engagement renforcés pour Erasmus+ devront très vraisemblablement s'accompagner d'une augmentation des crédits de paiement avant la fin de l' année. Il a demandé à la Commission d'informer l'autorité budgétaire des modalités qu'elle entend mettre en œuvre pour couvrir ces besoins accrus en matière de paiement.